

Procès-verbal de la séance ordinaire du 4 avril 2022 du Conseil de la Municipalité de Saint-Rémi-de-Tingwick, tenue au Pavillon Municipal, situé au 1465 rue Principale, à Saint-Rémi-de-Tingwick, le Lundi 4 avril 2022 à 19h.

4 avril 2022

Sont présents : les conseillers messieurs Alain Groleau, Pierre Lenoir, Marco Couture, Pierre Auger et les conseillères mesdames Brigitte Nadeau et Marie-Josée Roulx.

Monsieur Mario Nolin, maire, agit comme président de l'assemblée.

Les membres du conseil présents forment le quorum.

Également présente : madame Anouk Wilsey directrice générale et greffière-trésorière agit à titre de secrétaire de l'assemblée.

Ouverture de la séance ordinaire

Constatant qu'il y a quorum, monsieur Mario Nolin, président de l'assemblée, déclare ouverte la séance ordinaire du conseil à 19h00.

2022-04-073

Adoption de l'ordre du jour

CONSIDÉRANT QUE l'ordre du jour de la présente séance ordinaire a été transmis à tous les membres du conseil dans les délais légaux;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Marco Couture, appuyé par le conseiller Pierre Auger et unanimement résolu.

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que transmis;

QUE l'ordre du jour déposé par la directrice générale et greffière-trésorière soit adopté tel que présenté, mais en laissant l'item «affaires nouvelles » ouvert.

ADOPTÉE.

2022-04-074

Adoption du procès-verbal du 7 mars 2022

CONSIDÉRANT QUE l'envoi a été fait dans les délais légaux et que les membres du conseil ont pris connaissance du procès-verbal du 7 février 2022;

CONSIDÉRANT QUE ceux-ci ont été soumis pour approbation;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Auger, appuyé par la conseillère Marie-Josée Roulx et unanimement résolu :

QUE la directrice générale et greffière-trésorière, Anouk Wilsey, soit dispensée de donner lecture desdits procès-verbaux et que ceux-ci soient adoptés tel que présentés.

ADOPTÉE.

Période de questions

- Problématique d'eau brune : Le conseil essaie de remédier aux problématiques d'eau brune. Nous sommes avec des experts sur ce dossier.

Rapport des comités et autres informations

Pêche Nicolet : L'AGA a eu lieu et l'organisme est en bonne santé. Il vient de faire l'achat d'un terrain de îles aux Castors. De plus, le festival de la pêche au début juin est de retour cette année.

Partenaires 12-18 : L'AGA a eu lieu, le budget est toujours difficile de ficeler. La prochaine année sera marquée par la fusion de la MRC de l'Érables et d'Arthabaska.

Nouveaux arrivants : Une tournée sera effectuée pour accueillir des nouveaux arrivants qui ont acheté entre décembre 2021 à mars 2022. Tous les autres nouveaux arrivants été accueillis.

Comité des loisirs : Une rencontre a eu lieu concernant la fête Nationale qui aura lieu dans la municipalité le 24 juin 2022. Au programme : Tour d'hélicoptère, rallye au musée, chansonniers, feu de camp, tournoi de fer et dec hockey et plusieurs surprises.

Formation en éthique et comportement des élus : Samedi le 2 avril, les élus ont participé à la formation obligatoire.

Pain du partage : Les jeunes 12-18 passeront au porte mercredi 13 avril 2022. Vous pouvez aussi commander votre pain au bureau municipal.

2022-04-075

Consignation de la correspondance

CONSIDÉRANT QUE la lecture de la correspondance est faite;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Auger, appuyé par la conseillère Brigitte Nadeau et unanimement résolu de consigner la correspondance au présent procès-verbal.

- ✓ Mini-scribe mars 2022
- ✓ Ministère de l'Éducation : refus demande de projet balançoires
- ✓ Partenaires 12-18 MRC d'Arthabaska : rapport d'activités
- ✓ Lettre MRC d'Arthabaska : Nouvelle procédure pour le service à la clientèle en gestion des matières résiduelles
- ✓ Lettre MRC d'Arthabaska : Valorisation des plastiques agricoles, état de situation

ADOPTÉE.

2022-04-076

Embauche de la directrice générale adjointe

CONSIDÉRANT QUE le maire et la directrice générale ont rencontré Mme Sarah Bernard pour donner suite à la réception de son curriculum vitae;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Marie-Josée Roulx, appuyée par le conseiller Pierre Lenoir et unanimement résolu :

QUE madame Sarah Bernard soit engagée au poste de directrice générale adjointe selon les conditions de travail convenues dans son contrat de travail.

ADOPTÉE.

2022-04-077

Autorisation agent(e) de loisirs communs

CONSIDÉRANT QUE la nécessité immédiate d'une ressource est requise en loisirs;

CONSIDÉRANT QUE la répartition des coûts du salaire sera séparée avec les municipalités de Chesterville, Tingwick et Saint-Rémi-de-Tingwick, selon la répartition suivante :

Chesterville : 40 %
Tingwick : 40 %
Saint-Rémi-de-Tingwick : 20 %

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de la conseillère Marie-Josée Roulx, appuyée par le conseiller Pierre Lenoir et unanimement résolu :

QUE le conseil accepte que la directrice générale de la municipalité de Saint-Rémi-de-Tingwick procède à l'embauche de Mme Josyane Comtois pour combler le poste de coordonnateur aux loisirs.

ADOPTÉE.

2022-04-078

Journée de la terre 22 avril 2020

CONSIDÉRANT QUE le Jour de la Terre est le 22 avril 2022;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités sont invitées à poser un geste pour souligner cette journée;

CONSIDÉRANT QUE le département du développement des communautés a transmis une liste d'activités que la Municipalité de Saint-Rémi-de-Tingwick peut proposer à ses citoyens pour souligner cette journée;

CONSIDÉRANT QUE le département du développement des communautés désire recevoir le plan d'action de la municipalité dans le cas où la municipalité organise des activités afin de produire un communiqué de presse pour ressortir les actions municipales;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Marco Couture, appuyé par le conseiller Pierre Lenoir et unanimement résolu :

QUE l'activité choisie par le conseil soit une journée de corvée de ménage dans la municipalité;

QUE le conseil autorise la directrice générale à transmettre le plan d'action de la municipalité au département du développement des communautés.

ADOPTÉE.

2022-04-079

Modification de l'allocation de déplacements

CONSIDÉRANT QUE le coût de l'essence a augmenté depuis plusieurs années;

CONSIDÉRANT QUE le conseil souhaite modifier l'allocation des frais de déplacements;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Auger, appuyé par le conseiller Pierre Lenoir et unanimement résolu :

QUE pour les frais de déplacement en automobile, la municipalité de Saint-Rémi-de-Tingwick accorde une allocation de 0,45 \$ du kilomètre.

QU'à ce montant doit être ajouté une compensation monétaire liée au prix de l'essence ordinaire qui sera calculée, au moment où la Régie de l'énergie du Québec indiquera un prix supérieur à 1,251 \$ le litre pour la MRC d'Arthabaska (Victoriaville), comme suit :

Prix de l'essence ordinaire	Compensation monétaire
De 1,251 \$ à 1,500 \$	0,03 \$
De 1,501 \$ à 1,750 \$	0,06 \$
De 1,751 \$ à 2,000 \$	0,09 \$

ADOPTÉE.

2022-04-080

Proclamation de la Semaine nationale de l'action bénévole du 24 au 30 avril 2022

CONSIDÉRANT QUE la générosité, l'énergie et les compétences des bénévoles continuent d'être l'une des plus belles ressources naturelles ainsi qu'une force essentielle à nos communautés;

CONSIDÉRANT QUE pour bâtir une société juste et équitable pour toutes et pour tous, nous devons travailler ensemble, dans le respect et la coopération;

EN CONSÉQUENCE, les bénévoles et les groupes bénévoles et communautaires sont de plus en plus considérés comme des partenaires importants quand il s'agit de bâtir des communautés fortes, dynamiques et épanouies;

EN CONSÉQUENCE, la municipalité de Saint-Rémi-de-Tingwick serait privée de nombreux services et activités sans l'appui et la contribution des bénévoles;

QUE plusieurs citoyennes et citoyens de notre municipalité bénéficient du bénévolat;

QU'il est de mise pour tous les citoyennes et les citoyens de montrer leur reconnaissance à toutes ces personnes bénévoles qui contribuent à l'épanouissement et à la vitalité de notre municipalité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Alain Groleau, appuyé par la conseillère Brigitte Nadeau et unanimement résolu :

Qu'au nom du Conseil municipal et des citoyennes et citoyens de la municipalité de Saint-Rémi-de-Tingwick, Mario Nolin, maire, proclame par la présente que la semaine du 24 au 30 avril sera dédiée « Semaine de l'action bénévole » dans notre municipalité en 2022.

QUE le conseil municipal invite toutes les citoyennes et tous les citoyens à nous aider afin de maintenir et renouveler l'esprit du bénévolat de notre municipalité en s'engageant à répondre aux besoins communautaires par des gestes de bénévolat.

ADOPTÉE.

2022-04-081

Adoption du règlement 2022-212 établissant l'utilisation de l'eau potable

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation demande à la Municipalité de mettre à jour les mesures en vigueur afin régir l'utilisation de l'eau potable ;

CONSIDÉRANT QUE, lors de la séance ordinaire du 7 février 2022, un avis de motion a été donné par la conseillère Marie-Josée Roulx

CONSIDÉRANT QUE, le projet de règlement a été déposé et présenté par la conseillère Madame Marie-Josée Roulx au Conseil de la Municipalité de Saint-Rémi-de-Tingwick du 7 mars 2022;

CONSIDÉRANT QUE le présent règlement remplace tous les règlements sur l'eau potable précédents;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition du conseiller Pierre Auger, appuyé par le conseiller Pierre Lenoir, et unanimement résolu :

QUE le règlement portant le numéro 2021-212 établissant l'utilisation de l'eau potable soit adopté;

QUE le présent règlement a pour objectif de régir l'utilisation de l'eau potable en vue de préserver la qualité et la quantité de la ressource.

ADOPTÉE.

2022-04-082

Journée de l'arbre et remise de compost 21 mai 2022

CONSIDÉRANT l'importance pour la municipalité d'offrir des arbres et du compost à ses citoyens;

CONSIDÉRANT QUE l'environnement est une priorité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Marie-Josée Roulx, appuyée par le conseiller Pierre Lenoir et il est résolu à l'unanimité

QUE la journée de l'arbre et remise de compost soit le 21 mai 2022 de 9h à midi.

ADOPTÉE.

2022-04-083

Octroi du balayage de rue

CONSIDÉRANT QUE le balayage de la cour de l'église, de la cour du garage municipal et des rues dans le secteur des Trois-Lacs doit être effectué ce printemps ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Auger, appuyé par la conseillère Marie-Josée Roulx et il est résolu à l'unanimité

QUE Planage expert soit retenu pour la saison 2022 au montant de 160\$ / heure pour environ 8 heures plus les frais de transport de 120\$.

ADOPTÉE.

2022-04-084

Octroi du contrat pour le nivelage

CONSIDÉRANT QUE le nivelage des rangs et une partie du secteur Trois-Lacs doit être effectué pour environ 25 km de chemin;

CONSIDÉRANT QUE deux soumissionnaires ont été demandés et seulement un soumissionné a répondu :

Entreprise	\$ / heure
Excavation Jonathan Houle	145\$

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Auger, appuyé par le conseiller Pierre Lenoir, et il est résolu à l'unanimité.

QU'Excavation Jonathan Houle soit retenu pour la saison 2022 au montant de 145\$/ heure pour environ 16 heures.

ADOPTÉE.

2022-04-085

Octroi contrat pour calcium liquide dans les rangs

CONSIDÉRANT QUE plus de 57 000 litres de calcium liquide à 35% doit être épandu dans les rangs afin d'avoir moins de poussière ;

CONSIDÉRANT QUE quatre soumissionnaires ont été demandés et trois soumissionnaires ont soumissionné :

Entreprise	\$ / litre
Les Entreprises Bourget	0,3112\$
Environ Solutions Canada inc.	0,2912\$
Somavrac	0,3040\$

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Alain Groleau, appuyé par le conseiller Pierre Lenoir et il est résolu à l'unanimité

QUE la compagnie Environ Solution soit retenu pour la saison 2022 au montant de 0,2912\$ par litre pour environ 60 000 litres et incluant l'épandage du produit au montant maximum de 20 000\$;

QUE les chemins plus passants aient plus de calcium que les chemins moins passants, sans enlever la norme minimale et acceptable.

QUE l'inspecteur de la voirie vérifie la concentration et l'épandage afin d'avoir les bonnes quantités.

ADOPTÉE.

2022-04-086

Octroi contrat pour débroussaillage des rangs

CONSIDÉRANT QUE les bords des routes doivent être fauchés à chaque année pour la sécurité du publique;

CONSIDÉRANT QUE deux soumissionnaires ont été contactés afin d'offrir leur tarif et seulement un a soumis son tarif:

Entreprise	\$ / heure
Les débroussailleurs GSL inc.	85\$ fauchage 125\$ débroussaillage

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Auger, appuyé par le conseiller Alain Groleau et il est résolu à l'unanimité :

QUE les débroussailleurs GSL effectue le fauchage des rangs au coût de 85\$/h pour environ 16h;

QUE les débroussailleurs GSL effectue le débroussaillage des fossés des rangs Monfette, Leclerc et Hince au coût de 125\$/h pour environ 8h;

ADOPTÉE.

2022-04-087

Autorisation dépenses consultations publique dimanche 1^{er} mai 2022

CONSIDÉRANT QUE les comptes présentés ont été transmis aux membres du conseil ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Marie-Josée Roulx, appuyée par la conseillère Brigitte Nadeau et unanimement résolu :

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pu consulter les comptes qui se sont ajoutés;

QUE les feuilles énumérant les dépenses soient remises aux personnes de l'assemblée et qui en font la demande

ADOPTÉE.

2022-04-088

Autorisation Grand Tour 2022

CONSIDÉRANT QUE Grand tour 2022 chapeauté par Vélo Québec passera le jeudi 11 août dans la municipalité de Saint-Rémi-de-Tingwick;

CONSIDÉRANT QU'une demande a été faite par l'organisation afin que plus de 1500 cyclistes passent dans la municipalité.;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Auger, appuyé par le conseiller Pierre Lenoir et unanimement résolu :

QUE le conseil autorise, le passage des 1500 cyclistes, sur son territoire en date du jeudi 11 août 2022.

QUE le conseil autorise l'organisation à utiliser le mobilier urbain (poteaux, lampadaires, clôtures, etc.) pour y accrocher ses panneaux de signalisation de coroplaste (1,5' X 2') sur le réseau routier de la municipalité touchée par les parcours empruntés par les cyclistes. Les panneaux seront installés par notre équipe de signalisation la veille du début de l'événement et seront récupérés dès le 11 août après le passage des derniers cyclistes.

QUE la municipalité indique si des travaux sont prévus sur les tronçons de parcours, lors de notre passage.

ADOPTÉE.

2022-04-089

Acceptation des dépenses services incendies Tingwick 2020

CONSIDÉRANT QUE le conseil a reçu le bilan 2020 des incendies de Tingwick ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Lenoir, appuyé par la conseillère Marie-Josée Roulx et unanimement résolu :

QUE le conseil accepte le bilan incendie Tingwick 2020, tel que présenté;

QUE le conseil accepte la dépense de 13 567,66\$.

ADOPTÉE.

2022-04-090

Acceptation des dépenses services incendies Tingwick 2021

CONSIDÉRANT QUE le conseil a reçu le bilan 2021 des incendies de Tingwick ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Lenoir, appuyé par la conseillère Marie-Josée Roulx et unanimement résolu :

QUE le conseil accepte le bilan incendie Tingwick 2021, tel que présenté;

QUE le conseil accepte la dépense de 21 729,63\$

ADOPTÉE.

2022-04-091

Acceptation des dépenses

CONSIDÉRANT QUE les comptes présentés ont été transmis aux membres du conseil ;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pu consulter les comptes qui se sont ajoutés;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Auger, appuyé par le conseiller Marco Couture et résolu à l'unanimité :

QUE les comptes présentés soient acceptés pour un montant total de 125 752,98\$ taxes incluses.

QUE les feuilles énumérant les dépenses soient remises aux personnes qui en font la demande.

ADOPTÉE.

Période de questions :

- Aucune question émise

2022-04-092

Levée de la séance ordinaire

À 19h46, le conseiller Pierre Lenoir propose la levée de la séance ordinaire, tous sont unanimes.

ADOPTÉE.

Le maire a pris connaissance de toutes les résolutions qui précèdent. Il n'exerce pas son droit de veto.

Mario Nolin, maire

Anouk Wilsey
Directrice générale et greffière-trésorière

Mario Nolin
Maire

Je, soussignée, certifie par les présentes qu'il y a des crédits disponibles pour payer les dépenses autorisées par les résolutions: 2022-04-076, 2022-04-077, 2022-04-079, 2022-04-083, 2022-04-084, 2022-04-085, 2022-04-086, 2022-04-087, 2022-04-089 et 2022-04-092.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 4 avril de l'an deux mille vingt-deux.

Anouk Wilsey
Directrice générale et greffière-trésorière

Je, Mario Nolin, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Mario Nolin, maire

